Procès-verbal du conseil scientifique
du 13 mars 2025

Le conseil scientifique de l'École française de Rome s'est réuni le jeudi 13 mars 2025 à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). La séance s'ouvre à 9 h 30.

Membres présents ou représentés (19) :

Mme Nicole BÉRIOU, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (procuration à M. Jean-Yves TILLIETTE) ;
Mme Emmanuelle CHAPRON LE BIANIC, professeure à Aix-Marseille Université (procuration à M. Vincent GOURDON) ;
Mme Albane COGNÉ, représentante élue des directeurs des études ;
Mme Pauline DUCRET, représentante élue des membres scientifiques non enseignants-chercheurs ;
Mme Antonella GHIGNOLI, professeure à Sapienza Università di Roma ;
M. Vincent GOURDON, directeur de recherche au CNRS ;
M. Nicolas GRIMAL, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, représenté par M. Jean-Yves TILLIETTE ;
M. Jean-Pierre GUILHEMBET, professeur à l'Université Paris Cité ;
M. Michel LAUWERS, professeur à l'Université Côte d'Azur ;
M. Dario MANTOVANI, Professeur au Collège de France ;
Mme Brigitte MARIN, directrice de l'École française de Rome ;
Mme Cécile MARTINI, représentante élue des autres enseignants-chercheurs ou personnels assimilés ;
M. Jean-Luc MOULLET, directeur général de la recherche et de l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, représenté par Mme Alexa PIQUEUX ;
Mme Raphaële MOUREN, responsable des collections à la British School at Rome ;
Mme Claude POUZADOUX, professeure à l'Université Paris Nanterre ;
Mme Agnès ROUVERET, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
Mme Camille SCHMOLL, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales ;
M. Bernard STIRN, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, représenté par M. Georges-Henri SOUTOU ;
M. Laurent TOULOUSE, sous-directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, représenté par M. Sacha PATIN.

Personnalités à voix consultative :

Mme Audrey BERTRAND, directrice des études à l'EFR ;
Mme Geneviève BÜHRER-THIERRY, présidente du Conseil d'administration ;
Mme Pascale GARCIA, responsable administrative de l'EFR ;
M. Vivien PRIGENT, directeur des études à l'EFR.

Assistaient également à la séance :

Mme Anne-Sophie BOURG, responsable du service des publications à l'EFR ;
Mme Valérie HUET, directrice du Centre Jean Bérard ;
Mme Bérénice WATY, responsable du service d'appui à la recherche ;
Mme Monique ZIMMERMANN, agent comptable de l'EFR.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2024 ;
2. Informations de la directrice ;
3. Renouvellement des membres en deuxième et troisième année ;
4. Résultats de la commission d'admission des membres pour l'année universitaire 2025-2026 ;
5. Liste des chercheurs résidents (2024-2025 et 2025-2026) ;
6. État de l'activité du CCPS ;
7. Bilan à mi-parcours des programmes structurants ;
8. Bilan sur l'insertion professionnelle des membres ;
9. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration ;
10. Questions diverses.

* * *

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2024

A. Rouveret et J.-Y. Tilliette font part de modifications à apporter au texte et J.-P. Guilhembet de quelques coquilles. Une fois les corrections et coquilles indiquées oralement, le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Informations de la directrice.

La directrice de l'EFR informe les membres du conseil scientifique que la signature des contrats pluriannuels des écoles françaises à l'étranger (EFE) et celui du Réseau des écoles françaises à l'étranger (ResEFE), initialement prévue le 21 mars 2025, est reportée à une date ultérieure et sera organisée en présence du ministre, à l'occasion d'une journée de présentation des Écoles mettant l'accent sur leur rayonnement international et l'innovation.

Par ailleurs, la directrice de l'EFR informe les conseillers qu'une note a été rédigée par chaque École et transmise le 4 février 2025, à la demande de la tutelle, sur l'implication des EFE dans les grands projets structurants et les projets européens en SHS dans le cadre du contrat pluriannuel en cours 2022-2028. Fortes d'un robuste réseau de partenariats universitaires et d'une expertise dans la recherche de terrain, les EFE sont parties prenantes de plusieurs grands projets à l'échelle nationale et internationale. Elles se sont impliquées dans le montage de projets européens et déposent régulièrement des projets ERC, Marie-Curie ou Horizon Europe. Par exemple, le ResEFE a pris part, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt SHS France 2030, au programme SPHINX, coordonné par Sorbonne Université sur le patrimoine, ou encore à d'autres projets nationaux (par exemple, le Grand programme porté par PSL « La fabrique de l'Antique » qui réunit les cinq EFE, ou encore le réseau Globalmed porté par AMU (MMSH) auquel participent les quatre Écoles méditerranéennes). Au total, 29 projets ont été financés depuis 2022 au sein du ResEFE, dont 5 projets ERC et 4 accueils de chercheurs au titre du dispositif Marie-Curie. Ces financements représentent plus de 4 millions d'euros pour l'EFR. La directrice de l'EFR précise que des demandes de financements continuent à être déposées auprès de l'établissement. Le projet ANR sur l'eau et la ville dans l'Antiquité tardive, coordonné par C. Vanderheyde (accueillie en délégation à l'EFR), a passé la première étape de sélection, et le projet de P. Bourmaud (bénéficiaire du dispositif « Impulsion ») a été sélectionné également. Par ailleurs, F. Le Bars (université de Lille), bénéficiaire des dispositifs chercheurs résidents et Impulsion, a passé l'épreuve de sélection auprès du Conseil européen de la recherche (ERC) pour un financement de type « Starting Grant » et sera convoquée pour une audition. Les

résultats de ces demandes de financement seront communiqués au conseil scientifique du mois de juin 2025. Concernant les financements individuels (actions Marie Skłodowska-Curie), une des quatre demandes en accueil à l'EFR a été obtenue : il s'agit de celle de Justine Verney, dont le projet de recherche porte sur les artefacts en métal découverts sur le site sous-marin des îles Égades en 241 av. J.-C. Ce projet, d'une durée de deux ans, comporte une période de *Secondment* dans le laboratoire du CNRS de Gif-sur-Yvette. En comptant cet accueil, les chercheurs Marie-Curie à l'EFR restent au nombre, stable, de trois (le projet de M. Levant s'achevant au 31 août 2025) pour l'année 2025-2026.

Le troisième point d'information a trait à la mise en service, au mois de février 2025, du nouveau site des publications. La directrice de l'EFR remercie le service des publications pour son implication dans le projet. L'intégralité du catalogue y a été versée, malgré les difficultés liées à la reprise des données. Ce site propose la vente directe des ouvrages en ligne et fournit une actualité éditoriale enrichie, des possibilités de recherche et de navigation élargies ainsi que des indications pour les auteurs souhaitant proposer leurs manuscrits auprès de l'établissement. Sur ce point, la directrice de l'EFR rappelle que l'essentiel des publications est diffusé en format numérique, notamment les *Mélanges* (sur la plateforme Persée pour les ouvrages publiés jusqu'en 2010 et sur la plateforme OpenEdition pour les ouvrages publiés à partir de cette date).

En outre, le service communication a fait réaliser récemment une montée en version du site internet de l'EFR qui, modernisée et conçue pour mieux répondre aux critères d'accessibilité numérique, présente une organisation optimisée des contenus et une navigation plus adaptée aux appareils mobiles. Cette version pourra être maintenue pendant deux ans, après quoi la réfection du site sera nécessaire.

Le quatrième point d'information a trait aux résultats de l'exercice comptable de l'année 2024 et aux perspectives pour l'année 2025. Le déficit budgétaire pour 2024, initialement prévu à 776 000 euros, a été ramené à 340 000 euros, du fait de recettes supplémentaires et du report de certaines dépenses en 2025. Au long cours, on constate une évolution des dépenses de personnels de 700 000 euros entre 2021 et 2024. Désormais, la subvention pour charge de service public (SCSP) ne couvre plus les dépenses réelles pour la masse salariale du personnel permanent. Sans la publication du décret du 2 décembre 2024 relatif au régime financier des EPSCP, instaurant de nouveaux critères d'appréciation de la santé financière des établissements d'enseignement supérieur (seuil du fonds de roulement et de la trésorerie), l'établissement aurait dû présenter un plan de retour à l'équilibre. Le prélèvement sur le fonds de roulement s'effectuera pour 2024 à hauteur de 318 000 euros. Le fonds de roulement conserve un niveau confortable (3,7 millions d'euros) tout comme la trésorerie (4,5 millions d'euros), au-delà des seuils de vigilance. L'année 2025 sera une année de revalorisation des salaires du personnel de droit local, à la suite de la signature du nouveau contrat collectif national de la grille de rémunération de la fonction publique italienne, à laquelle la grille de salaire des personnels de droit local de l'EFR est adossée. Ces revalorisations prévoient une rétroactivité depuis l'année 2022. Enfin, de nouvelles charges de fonctionnement viennent grever le budget de l'établissement : par exemple, la mise en place d'un service de garde de nuit et pour les jours fériés au sein du palais Farnèse dans le cadre de la prévention incendie, les bâtiments faisant l'objet d'une vigilance accrue depuis l'incendie de Notre-Dame. Le budget initial 2025 prévoyait un prélèvement sur le fonds de roulement de 670 000 euros : il sera vraisemblablement supérieur.

Le cinquième point d'information concerne le rapport de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (AIBL) sur l'activité de l'EFR en 2023, accompagné d'une lettre de N. Grimal, Secrétaire perpétuel de l'AIBL qui adresse, au nom de l'Académie « ses félicitations à l'ensemble des personnels scientifiques et administratifs de l'École pour le travail accompli ». Le rapport relève l'équilibre entre les projets

financés par des agences de moyens, pour un tiers des projets (quatre d'entre eux s'achevant en 2026), et les programmes structurants de l'établissement (deux tiers). Par ailleurs, le rapport met en lumière une formation doctorale et post-doctorale bien intégrée aux programmes de recherche, la constante adaptation de la bibliothèque aux nouveaux enjeux, le rapprochement avec les autres Écoles du ResEFE dans le cadre d'une politique commune, et l'intérêt d'orientations de recherche comme la préhistoire, les opérations archéologiques au Maghreb et dans les Balkans, l'exploitation et la publication d'archives médiévales, modernes et contemporaines. Le représentant de l'AIBL se félicite également de l'excellence des mémoires des membres scientifiques. La directrice de l'EFR complète la présentation en précisant que l'activité scientifique est soutenue par le recrutement d'une gestionnaire pour les programmes fléchés et d'une responsable, désormais chef du service d'appui à la recherche. Compte tenu du point de vigilance invitant à une réflexion sur le nombre et le poids des engagements de l'EFR, la directrice indique que le rapport de l'année 2024 sera l'occasion de comparer la volumétrie des activités au cours de ces dernières années.

La directrice rappelle enfin aux membres du conseil quelques dates clés, dont la commémoration de la présence de l'EFR place Navone depuis 50 ans, du 15 au 17 mai 2025. Ces journées seront l'occasion de mettre en valeur les vestiges du stade de Domitien qui se trouvent dans les sous-sols du bâtiment par l'organisation d'une table ronde sur les restitutions 3D et la réalité virtuelle, en présence des collègues du CIREVE (Université de Caen) qui ont réalisé avec l'École un film de courte durée sur cette aire archéologique. Ce film sera dorénavant projeté aux visiteurs de la zone archéologique. Pour le palais Farnèse, une nuit du cent-cinquantenaire sera organisée en concomitance avec les Journées du patrimoine, le 27 septembre 2025, et les membres des conseils y seront invités. Une dernière actualité concerne l'organisation d'un cycle de conférences sur l'archéologie romaine à la Bibliothèque nationale de France, à l'occasion des 150 ans de l'EFR. La première a porté sur l'exposition actuellement en cours place Navone sur la collection d'objets antiques de l'EFR dont le catalogue est paru en janvier 2025 et qui a été prolongée jusqu'en mai. Un tiré à part de la revue *L'Histoire* était envisagé, mais les disponibilités budgétaires ne permettront sans doute pas de le réaliser.

Le président du conseil scientifique remercie la direction et le personnel de l'EFR de ces activités remarquables et souligne certains aspects du rapport de l'AIBL, notamment la diversité des programmes, l'importance de la formation, les projets de la bibliothèque et le nouveau site des publications. Il constate que les attentes de la tutelle sont contraignantes ; il est parallèlement important que celle-ci prenne en compte les difficultés budgétaires auxquelles l'établissement doit faire face.

V. Prigent revient à son tour sur le rapport de l'AIBL pour souligner la nécessité de faire preuve de discernement quant au volume des activités dans l'avenir. G. H. Soutou s'étonne de la rétroactivité des revalorisations des rémunérations du personnel local italien. Par ailleurs, il estime qu'il faut encourager les jeunes chercheurs français à concentrer leurs travaux de recherche sur l'Italie contemporaine pour mieux en faire comprendre les enjeux.

Malgré sa satisfaction quant à l'amélioration des conditions de rémunération du personnel local, la directrice de l'EFR complète le propos sur la première remarque de G.-H. Soutou, après celle du président du conseil scientifique qui explique qu'il s'agit d'un mécanisme d'augmentation salariale, certes soumis à des échéances fixées par la négociation syndicale, mais qui constitue un élément structurel et, en définitive, prévisible dans le temps : la rétroactivité de la revalorisation des salaires, qui est spécifique à l'Italie, est une difficulté pour l'établissement, car on ne sait exactement quand elle interviendra ni son ampleur, cela dépendant des négociations. Pour ce qui a trait à la deuxième remarque, la directrice de l'EFR rappelle la place importante des recherches sur l'Italie contemporaine à l'EFR ces dernières années, et souscrit à la nécessité de continuer à encourager les jeunes chercheurs dans cette direction.

Le président du conseil scientifique estime que la tutelle doit prendre en compte ces variations de salaires, propres à la localisation de l'EFR à l'étranger et dont les rémunérations locales sont une particularité car elles ont un impact important sur les finances de l'établissement.

3. Renouvellement des membres en deuxième et troisième année

La commission d'admission s'est réunie les 10 et 11 mars 2025 pour les auditions des candidats à recruter et le 12 mars 2025 pour le renouvellement des membres scientifiques en deuxième et troisième année. Ont été examinés les dossiers de 6 membres, deux par section scientifique, pour un passage de la première à la deuxième année (C. Chaigneau, G. Cilmi, M. Lépée, M. Lucas, M. Messina, et E. Shelina) et de 5 membres pour un passage de la deuxième à la troisième année (J. Artru, G. Dorandeu, S. Di Cecco, P. Ducret et L. Farina, P. Péfau ayant été recruté au CNRS). C. Pouzadoux, la présidente de la commission, se félicite de l'excellence du travail des membres : toutes les demandes de renouvellement ont obtenu un avis favorable, à l'unanimité. En particulier, la commission a apprécié la diversité des activités de recherche. La présidente dresse en séance la liste des thèmes de recherche pour chacun des membres scientifiques en poste. Elle conclut que ces sujets de recherche constituent des thèmes qui ouvrent de larges possibilités de collaboration, aussi bien entre les membres eux-mêmes qu'intergénérationnelles, ainsi qu'entre les sections. Les membres, actifs dans la formation, organisent des ateliers pour les mastérants et les doctorants, interviennent dans les établissements du secondaire, se forment entre eux. Dans le domaine de la diffusion, ils participent aux journées de l'archéologie, participent à des publications d'ouvrages, y compris à destination du grand public. V. Prigent remarque que les publications en anglais sont en croissance. La présidente de la commission détaille aux membres du conseil scientifique la façon dont l'action des membres scientifiques rayonne au niveau international. La directrice des études pour l'Antiquité précise que les membres sont également disponibles pour les boursiers et les chercheurs accueillis. Ils sont aussi investis dans la programmation des 150 ans de l'EFR. La directrice des études pour les Époques moderne et contemporaine précise également que les membres sont tous engagés dans une démarche de publication de leur thèse, éventuellement auprès de maisons d'édition externes. Enfin, les membres participent aussi à la rédaction des *Mélanges*, par des expertises d'articles et des relectures. La présidente de la commission d'admission salue le travail des directeurs des études, qui encadrent les membres. Les membres ont enfin une grande capacité à s'investir sur les terrains de recherche, de par leur mobilité et leur ouverture.

Le président du conseil scientifique s'associe aux remerciements en direction des directeurs des études. Il s'interroge sur les changements et évolutions qui adviennent sur les sujets de recherche et les pratiques de recherche, au vu des thèmes de recherche des membres. On assiste effectivement à l'apparition de nouveaux thèmes (l'archéologie minière) et à de nouvelles pratiques en archéométrie, par exemple. On observe par ailleurs une synergie et un travail en commun renforcés. Le directeur des études pour le Moyen Âge explique que les profils sont de plus en plus transdisciplinaires et internationaux ; les jeunes chercheurs possèdent par ailleurs une grande capacité d'organisation pour rechercher des financements ; ils nouent des collaborations fructueuses sur le terrain. A. Rouveret précise que les écoles doctorales sensibilisent les chercheurs à la recherche de financements. Le directeur des études pour le Moyen Âge estime que la profusion de ces activités a un impact sur les membres en termes de stress. La directrice de l'EFR répond que l'inquiétude des jeunes chercheurs est surtout due aux incertitudes sur leur situation professionnelle à la sortie de l'EFR. En outre, elle indique que l'EFR s'est considérablement internationalisée ces dernières années : un tiers des membres ne sortent pas du système d'enseignement supérieur français pour ce qui concerne la première partie de leur formation. Cette variété d'expériences dans des systèmes de formation divers influe positivement sur les échanges et les parcours. Par ailleurs, une place plus importante a été accordée depuis plusieurs

années au numérique, dans la formation des membres, notamment par la formation organisée pour les nouveaux membres, chaque année, à l'échelle du ResEFE. L'EFR permet aussi un accès facilité au terrain de la recherche, parfois à des fonds peu ouverts, par des lettres de recommandation ou autre. La proximité du terrain reste donc primordiale pour les travaux des membres.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité la liste des membres scientifiques ayant demandé leur renouvellement pour une deuxième et une troisième année.

4. Résultats de la commission d'admission des membres pour l'année universitaire 2025-2026

Le concours pour le recrutement des membres scientifiques pour l'année 2025-2026 correspond à la deuxième année d'activité de la commission d'admission (2023-2026). La directrice de l'EFR remercie les membres de la commission pour leur travail d'expertise et la qualité des échanges. Sur 64 candidatures (48 candidatures en 2024), on dénombre 35 femmes et 29 hommes, pour 7 postes à pourvoir. Aucun maître de conférences n'a postulé au titre de l'année universitaire 2025-2026. Les candidatures se répartissent comme suit : 12 candidats pour la section Antiquité (pour 2 postes), 13 pour le Moyen Âge (pour 2 postes) et 39 candidats pour les Époques moderne et contemporaine (pour 3 postes). On dénombre 47 premières candidatures, dont 26 doctorants. Pour ce qui concerne la nationalité des candidats, on compte 37 Français (58 % des candidatures), 20 Italiens (31 % des candidatures), puis en proportion mineure, des candidats de nationalité grecque, allemande, brésilienne, polonaise, turque, algérienne ou espagnole. Quant à l'âge des candidats, 12 % ont moins de 30 ans et 40 % ont moins de 32 ans. Les critères qui ont présidé à la sélection ont été précisés par la lettre de cadrage de la directrice de l'EFR, transmise en amont, qui soulignait également l'absence de membres scientifiques en histoire moderne cette année. Le recrutement donne la priorité aux candidats ayant soutenu leur thèse depuis moins de 5 ans et une attention particulière est accordée à la mobilité vers le terrain italien. Vingt-cinq candidats ont été auditionnés, treize femmes et douze hommes, dont 16 candidats posant leur candidature pour la première fois : six en Antiquité et en Moyen Âge ; 13 pour les Époques moderne et contemporaine.

Les candidats retenus sont les suivants :

Antiquité :

- Kévin Blary, sujet de recherche : « L'espace de la procédure judiciaire de droit privé dans la Rome républicaine et au début du Principat : oralité, gestuelle et cohésion civique »
- Aude Durand, sujet de recherche : « Ordre social, mémoires familiales et fabrique urbaine à Pompéi. Essai d'histoire sociale »

Moyen Âge :

- Maureen Boyard, sujet de recherche : « L'économie de la faim dans la péninsule italienne. Vivre et penser la faim de Grégoire le Grand à Urbain II (VI^{e}-XI^{e} siècle) »
- Maxime Fulconis, sujet de recherche : « Habiter l'espace politique de la ville. L'exemple de Viterbe (XI^{e}-XIII^{e} siècle) »

Époques moderne et contemporaine :

- Werner Gaboreau, sujet de recherche : « *Res Persica in Italia* : Pietro Della Valle, son réseau érudit et l'Iran safavide (1614-1652) »
- Samuel Dolbeau, sujet de recherche : « 'En toute vérité et charité' : socio-histoire de la pratique de la visite apostolique dans les communautés catholiques d'Europe francophone (années 1970-2020) »
- Aude-Marie Lalanne Berdouticq, sujet de recherche : « L'innovation scientifique au service de la guerre. La sélection médicale des aviateurs, Italie-France (1914-1945) »

La liste complémentaire est la suivante :

1. Louise Gentil, deuxième candidature, section Moyen Âge ;
2. Inès Anrich, première candidature, section Époques moderne et contemporaine ;
3. Marin Mauger, première candidature, section Antiquité ;
4. Héloise Faucherre-Buresi, deuxième candidature, section Époques moderne et contemporaine ;
5. Bastien Tourenc, première candidature, section Époques moderne et contemporaine ;
6. Matthieu Gosse, première candidature, section Époques moderne et contemporaine ;
7. Claudia Bassani, deuxième candidature, section Moyen Âge.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité la liste principale et la liste complémentaire sur poste de membre scientifique pour l'année universitaire 2025-2026.

5. Liste des chercheurs résidents (2024-2025 et 2025-2026)

La liste 2024-2025 est définitive, l'année universitaire étant presque échue ; la liste 2025-2026 est en cours d'élaboration.

En 2022, 51 mensualités de chercheurs résidents ont été attribuées, sur la base de l'octroi d'une indemnité mensuelle pour défrayer les chercheurs des frais de logement ou de l'attribution d'un hébergement dans la résidence de place Navone, outre 29 mensualités de chercheurs venant sur leurs propres ressources et 9 mois de SMI EFR/CNRS (89 mensualités au total). En 2023, les crédits ont été diminués : 23 mensualités financées, 9 mois de SMI EFR/CNRS et 21 sur les ressources propres des chercheurs accueillis (53 au total). Le niveau des subventions accordées en 2022 ne peut être reconduit, compte tenu du budget de l'établissement. On compte 69 mensualités en 2024 : 32 financées par l'EFR, 6 SMI EFR/CNRS et 31 sur ressources autres des chercheurs. En 2025, 54 mensualités ont été accordées à ce jour. Les quatre studios avec cuisine de la résidence sont mobilisés pour ces accueils. Ceux-ci ont des retombées très positives pour l'EFR pour les interactions entre chercheurs, l'avancée des programmes, l'ouverture à des domaines nouveaux, les liens intergénérationnels. En 2025, une nouvelle initiative a été mise en place, le « café des chercheurs », pour mieux faire connaître les travaux des chercheurs accueillis, dont la première séance aura lieu le 25 mars 2025.

6. État de l'activité du CCPS

Le CCPS s'est réuni une fois depuis la précédente séance, le 13 janvier 2025. On dénombre 12 demandes (contre 21 en 2024 à la même période), 7 en Antiquité, 1 en Moyen Âge et 4 en Époques moderne et contemporaine. Dix demandes ont été acceptées, 6 pour l'Antiquité, 1 pour le Moyen Âge et 3 en Époques moderne et contemporaine.

Conformément à la décision prise au cours de la session du 7 mars 2024, les manifestations externes ne sont pas acceptées à Rome en 2025 du fait du Jubilé. Le président du conseil scientifique souligne la présence de thèmes de recherche autour du fait religieux et se félicite de l'effort de rationalisation des approbations des financements par le dispositif du CCPS.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité les décisions de financements prises par le CCPS.

7. Bilan à mi-parcours des programmes structurants

La séance du conseil scientifique du 28 novembre 2024 avait été l'occasion d'approuver le bilan à mi-parcours de la majeure partie des programmes structurants en cours d'exécution. Le présent conseil examine le bilan à mi-parcours des six programmes restants.

Pour la section Antiquité, il s'agit de deux programmes, Apollonia-Siris et Porta Nocera, pour les Époques moderne et contemporaine, Archives Pie XII, Gouverner les îles (GOUVILES), Méditerranée musicale (MEDMUS) et Mondo500.

La documentation a été communiquée en amont de la présente réunion. Une discussion est engagée au sujet du programme Apollonia-Siris. En effet, le responsable du projet, également directeur du Museo Nazionale Romano (MNR), a été empêché par ses fonctions de se consacrer pleinement à ce programme. La responsabilité des fouilles d'Apollonia a été reprise par F. Quantin et le soutien du MEAE a ainsi été renouvelé. Il est proposé de séparer les deux volets, Apollonia et Siris, la comparaison entre les deux sites, envisagée initialement pour le programme structurant, ne pouvant être véritablement mise en œuvre à l'horizon 2026-2027. Une table ronde est prévue, qui pourra amorcer cette ambition scientifique de départ, l'essentiel étant la poursuite de la mission franco-albanaise.

Le conseil souscrit aux recommandations du rapporteur : soutenir les fouilles conduites à Apollonia et les publications associées, et leur donner la priorité dans la mesure où le site est à plusieurs égards stratégique au sein de la politique scientifique de l'EFR ; redéfinir l'ambition comparatiste du programme Apollonia-Siris et la développer dans le cadre d'une rencontre finale en en précisant le périmètre géographique et culturel.

En Antiquité, l'autre programme, Porta Nocera, dirigé par W. Van Andringa, est actif depuis les deux précédents contrats quinquennaux. Les derniers résultats pourraient trouver une visibilité dans une publication ou une manifestation de l'EFR, afin que les apports pour celle-ci en soient plus manifestes.

A. Rouveret revient sur le programme Apollonia et confirme l'effort mené pour la reprise du chantier d'Apollonia, dans un contexte, en Albanie, difficile au plan diplomatique. Elle convient de la difficulté d'articuler les deux sites et remercie la direction de l'EFR pour les efforts menés pour faciliter la réorientation du programme structurant.

La directrice des études pour l'Antiquité indique que le nouveau responsable du projet Apollonia s'apprête à signer le renouvellement de la convention avec l'Institut archéologique albanais.

Quant au programme sur les archives du pontificat de Pie XII, un financement par l'ANR vient compléter et soutenir ses activités (ANR Globalvat).

On s'accorde à dire que les programmes structurants prennent en compte la dimension de formation à la recherche, ainsi que l'interdisciplinarité, pour certains programmes comme par exemple MEDMUS. Les programmes structurants incluent des terrains de recherche dans les pays du Maghreb et des Balkans, et on assiste à un rapprochement avec le monde atlantique (programmes Mondo500, GOUVILES), en partenariat avec la Casa de Velázquez.

La représentante du ministère remercie pour la présentation et souligne le sérieux du suivi des programmes en cours. Elle demande si des journées de restitution sur ces programmes sont prévues en fin de contrat pluriannuel. La directrice de l'EFR répond que, dans les prochaines semaines, un retour d'information sera effectué en direction des porteurs de programmes afin de mener au mieux l'achèvement des opérations, outre la définition de la stratégie de publication. Il conviendra également de penser à la pérennisation des bases de données. La directrice envisage d'organiser une journée de restitution, en fin d'exécution du contrat, à l'occasion d'un conseil scientifique.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité le bilan à mi-parcours des programmes au titre du contrat en cours.

8. Bilan sur l'insertion professionnelle des membres

Le présent bilan s'appuie sur celui élaboré en 2021 et le complète. Celui-ci avait été établi sur la base d'une enquête sociologique auprès de membres ayant quitté l'EFR entre 1974 et 2004, notamment leur provenance sociale et géographique. Par ailleurs, un bilan a été réalisé sur 62 membres (hors maîtres de conférences) entre 2004 et 2014. Enfin, un tableau de suivi a été mis en place en interne sur les membres sortis depuis 2011 à horizon n+4. Pour les membres ayant quitté l'EFR entre 1974 et 2004, on constate que 60 % des membres trouvaient un poste à leur sortie, et ils étaient également plus jeunes. À compter de l'année 2010, on constate un âge d'entrée à l'EFR plus tardif, avec une moyenne d'âge supérieure à 30 ans, ce qui correspond au recrutement de post-doctorants. Un autre changement notable porte sur le statut des membres. Depuis l'ouverture de l'établissement à des profils plus internationaux, le nombre de membres non titulaires de la fonction publique a notablement augmenté. En outre, cette internationalisation se répercute sur les parcours des membres à leur sortie de l'établissement, par exemple avec des affectations au Canada, en Espagne, en Belgique ou en Italie. Ainsi, la cohorte 2024-2025 comporte, sur 18 membres, 7 membres ayant fait un cursus à l'étranger avant d'intégrer l'EFR, et 12 membres non fonctionnaires.

Pour ce qui concerne les sorties, sur 99 membres sortants entre 2004 et 2020, 44 membres ont été nommés sur des postes de maîtres de conférences. Depuis 2020, 4 membres ont été nommés sur des postes de maîtres de conférences (17 %) dès leur sortie, 8 dans les années suivantes jusqu'en janvier 2025 (dont un à l'étranger), plus un recrutement au CNRS et un dans un musée. Sur 122 membres sortis depuis 2004, 65 % ont obtenu un poste stable. De fait, peu de membres sont réaffectés dans le secondaire. Sur les contrats post-doctoraux obtenus à la sortie, on constate une grande variété de contrats en France et à l'étranger. De nos jours, le taux d'insertion professionnelle est sensiblement le même qu'il y a 20 ans, mais la durée d'attente pour obtenir un poste est plus longue.

Il conviendrait d'étudier l'âge d'entrée à l'EFR combiné avec l'âge de soutenance de la thèse et celui du premier poste.

La directrice de l'EFR estime qu'une véritable enquête sociologique pourrait être réalisée en fin de contrat pluriannuel. Le président du conseil scientifique considère qu'il faudrait établir un lien entre les débouchés et les disciplines, voire même les sujets de recherche. C. Schmoll ajoute que la diversification des recrutements est une stratégie efficace pour l'établissement. Le directeur des études pour le Moyen Âge indique qu'il a procédé à 13 oraux blancs cette année dans le cadre des recrutements au CNRS, tout en faisant part de ses inquiétudes sur les débouchés. V. Gourdon, au vu du nombre de candidats auditionnés au CNRS, se félicite de la proportion de membres de l'EFR.

Plus généralement, les membres du conseil scientifique déplorent le retard de l'âge des chercheurs pour accéder au premier poste stable, et la précarité des parcours sur contrats, ce qui décourage de nombreux talents.

La représentante du ministère propose, dans l'étude, d'observer également les trajectoires en matière d'habilitation à diriger des recherches (HDR). L'EFR constituant un accélérateur de carrière d'enseignants-chercheurs, il serait intéressant d'étudier dans quelle mesure l'établissement rend plus rapide l'obtention de l'HDR.

B. Waty indique que le nouveau service d'appui à la recherche constitue une ressource pour un meilleur suivi professionnel des membres.

Le directeur des études pour le Moyen Âge fait part de la difficulté, voire du dilemme, des membres à trouver un équilibre entre le temps à dédier à la collecte de données et à la recherche en vue d'une publication et les montages de dossiers pour les diverses candidatures afin de s'assurer un poste.

9. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration

Les membres du conseil scientifique sont informés de 29 conventions passées depuis la précédente séance, notamment des conventions de reversement avec les universités prenant en charge les contrats doctoraux d'étudiants (au titre du ResEFE), en matière d'aide à la publication lorsque les thèses des membres sont publiées par un partenaire externe, et pour l'organisation d'ateliers de formation. Un autre volet important des conventions passées concerne les accueils de chercheurs et notamment de doctorants. Au-delà des conventions déjà en cours avec AMU et l'université Paris I, la directrice de l'EFR annonce que la convention avec Sorbonne Université pour l'accueil d'un nouveau doctorant en partenariat est en voie de finalisation. Une convention à noter est celle passée avec des partenaires de l'Unione (Institut historique allemand et Institut historique italien pour le Moyen Âge) pour la mise en place d'une bourse d'accueil de chercheurs partagée. À noter également la convention avec l'ABES qui octroie une subvention pour la poursuite du catalogage rétrospectif dans le SUDOC. Enfin, la directrice de l'EFR fait part de la signature de plusieurs conventions-cadres, avec l'Inrap, l'EHESS, l'Institut français-Centre Saint-Louis et l'université de Laval. La mise en place de conventions-cadres s'insère dans l'orientation générale de renforcement des liens avec les principaux partenaires scientifiques. En particulier, la directrice de l'EFR se félicite du renouvellement de la convention-cadre avec l'Inrap, qui permet de faciliter la mise à disposition de personnels de l'Inrap pour l'avancée de certains programmes de l'EFR.

10. Questions diverses

G. H. Soutou rappelle que des chercheurs en sciences politiques pourraient prétendre à un poste de membres à l'EFR, dans le cadre de l'évolution générale au sein des universités dans ce domaine. La directrice répond qu'un poste est fléché « sciences sociales ». Lorsqu'il a été mis en place dans les années 90, sous le directorat de C. Pietri, le poste a été occupé par des géographes, et aussi par des politistes. À ce jour, il est occupé par un sociologue : S. Di Cecco mène ses recherches sur le travail dans la filière des déchets ménagers en Italie. Cette année, un socio-historien a également été recruté. Les sciences sociales sont aussi représentées par les doctorants accueillis à l'EFR, dont une doctorante, qui a désormais quitté l'EFR, qui a travaillé sur la Lega en Sicile. Actuellement, un étudiant effectue un doctorat en géographie environnementale, sur les littoraux, leurs aménagements et les changements climatiques. La directrice de l'EFR regrette de ne pas recevoir plus de candidatures d'anthropologues, malgré les liens entre histoire et anthropologie.

Le président du conseil scientifique précise que l'enregistrement de la présente séance n'a d'autre objectif que d'aider à la rédaction du procès-verbal, dont la forme n'est pas modifiée. Le procès-verbal n'est pas un verbatim qui retrace les échanges tels quels et conserve la forme qui a prévalu jusqu'alors de résumé des débats. (*Le fichier est détruit après l'approbation du procès-verbal à la séance successive*).

La directrice rappelle que la prochaine séance en juin 2025 aura lieu en visioconférence, hormis pour les présidents des deux conseils, afin d'inviter les membres du conseil scientifique aux manifestations prévues dans le cadre de la commémoration des 150 ans de présence française au palais Farnèse fin septembre 2025.

La séance est close à 12 h 40.